



## Le Président

Madame Marie-Christine TREFOND  
12, Les Marguerites  
80680 SAINS-EN-AMIENOIS

Aubergenville, le **13 FEV. 2023**

Nos Réf. : GPSEO/2022/1514  
Direction générale adjointe aménagement du territoire  
Direction de l'aménagement – service foncier et gestion immobilière  
Dossier suivi par : Andréa CHAGOT  
Contact : 06 09 30 80 65 - [andrea.chagot@gpseo.fr](mailto:andrea.chagot@gpseo.fr)

**Objet :** Aménagement du pôle gare EOLE des Mureaux : Offre d'acquisition des parcelles cadastrées section AP n°280 et AP n°457 sises avenue Paul Raoult aux Mureaux

**Pièce jointe :** Plan cadastral

Madame,

Dans le cadre du projet EOLE, la Communauté urbaine porte un projet de réaménagement des espaces publics autour des futures gares EOLE. A cet effet, il est notamment prévu, afin de pallier les dysfonctionnements actuels du pôle gare des Mureaux relatifs à l'accessibilité aux transports en commun, aux déplacements doux (piste cyclable, piétons et personne à mobilité réduite) et au stationnement, de créer une éco-station bus au sud-ouest des voies ferrées.

La réalisation de ce projet nécessite l'acquisition de deux parcelles cadastrées section AP n°280 (408 m<sup>2</sup>) et AP n°457 (1 498 m<sup>2</sup>), dont vous êtes propriétaire en indivision avec M. Daniel Roquet, qui sont incluses dans le périmètre du projet de l'éco-station bus.

Conformément à l'estimation établie par la direction de l'immobilier de l'Etat et à la suite de nos échanges, je vous propose d'acquérir ces fonciers au prix de 515 000 € (cinq-cent-quinze mille euros) nets vendeur.

La Communauté urbaine prendra en charge l'entière de la taxe foncière au titre de l'année 2023 ainsi que l'ensemble des frais liés à cette acquisition. Je vous précise que cette transaction foncière sera cependant soumise à l'approbation du Bureau communautaire du 30 mars 2023.

Les services de la Communauté urbaine se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Evelyne PLACET  
Conseillère déléguée au foncier

Accusé de réception en préfecture  
Département 078-200059889-20230622-BC230622\_20\_1-DE  
YVELINES Date de télétransmission : 28/06/2023  
Date de réception préfecture : 28/06/2023

Commune :  
MUREAUX (LES)

Section : AP  
Feuille : 000 AP 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 17/01/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
VERSAILLES- Accueil - Délivrance des  
documents  
ouvert du lundi au vendredi de  
8h30/12h30 78015  
78015 VERSAILLES CEDEX  
tél. 01 30 97 43 00 -fax 01 30 97 45 76  
sdif.yvelines@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

